

Code du stage ACA	Cycle de formation PERFECTIONNEMENT AMIANTE	Codification : FEB 07/03 ACA Date : 02/09/2016 Ind. Révision : b Rédacteur : JM CHIAPELLO
------------------------------------	--	--

CONTRÔLES DE L'AIR SUR LES CHANTIERS D'AMIANTE

- DUREE** : 1 jour (soit 7 heures d'enseignement)
- OBJECTIFS** : Savoir définir les besoins en mesures d'empoussièrement associés aux opérations amiante, comprendre la stratégie d'échantillonnage et interpréter les résultats des mesures.
- PUBLIC** : Personnel d'encadrement des entreprises de désamiantage et de rénovation de bâtiments
Préleveurs, médecins du travail, maîtres d'œuvres, coordonnateurs SPS, préventeurs.
- PEDAGOGIE** : Exposés, études de cas, échanges d'expériences, exercices.
- PRE-REQUIS** : Etre âgé de plus de 18 ans.
Maîtriser la langue française (lu, parlé, écrit).
- CONTENU** : Objectifs des mesures d'empoussièrement lors des opérations amiante
- Rappel des exigences réglementaires en matière de mesures d'air
- Choix des intervenants
- Programme de contrôle de l'employeur
- Stratégie de prélèvement
- Conditions de prélèvement et sources d'erreur possibles
- Les modalités de comptage au META
- Interprétation des résultats, conditions de respect de la VLEP
- Introduction à la modélisation des niveaux d'expositions
- Bilan de stage**

Nbre de stagiaires : 4 minimum
12 maximum

A l'issue de la formation, CEFASC ENVIRONNEMENT délivrera au participant, qui aura participé à l'intégralité de la formation, une attestation de suivi.